



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 122244

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'Aide médicale d'État (AME). Il semblerait que la CNAM envisage de refuser le tiers payant aux assurés refusant les médicaments génériques, alors que les bénéficiaires de la CMU et de l'AME pourront continuer à exiger les médicaments traditionnels. Il souhaiterait donc connaître l'avis du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122244

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3675